

**Projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture :  
propositions du GRCDI pour une formation à la culture de l'information.**

**22 septembre 2014**

Depuis 2007, le GRCDI<sup>1</sup>, groupe de recherche regroupant un ensemble d'enseignants-chercheurs, de formateurs et de professeurs documentalistes de l'Ouest de la France et soutenu par l'URFIST de Rennes<sup>2</sup>, mène ses travaux sur la notion de culture de l'information et sur la didactique de celle-ci. Il a notamment rédigé en 2010 un rapport de synthèse et un ensemble de "Douze propositions pour l'élaboration d'un curriculum info-documentaire"<sup>3</sup>. C'est à ce titre que le GRCDI a été invité par la FADBEN à participer, le 18 juin 2014, à une audition commune devant le Conseil supérieur des programmes (CSP)<sup>4</sup>. A l'issue de ce temps d'échange, il nous a été proposé de nous livrer à une lecture critique et propositionnelle du projet de Socle commun de connaissances, de compétences et de culture<sup>5</sup>. Dans l'objectif de l'acquisition d'une culture de l'information par tous les élèves, en vue de leur réussite scolaire et de leur formation citoyenne, nous présentons ici le résultat de la réflexion du GRCDI, selon trois axes.

**I/ La culture de l'information : affirmation des enjeux, spécificité et migration des concepts.**

Pour avoir abordé devant le CSP les problématiques qui résultent des enjeux de la culture de l'information, nous sommes conscients de l'importance que ses membres y accordent dans leur réflexion d'ensemble. Nous estimons cependant que les enjeux informationnels et la notion de culture de l'information gagneraient à être mentionnés et explicités dans ce texte qui fait référence à la « société contemporaine de l'information et de la communication » et à la manière dont on y prépare les jeunes.

- En particulier, les enjeux socio-cognitifs et politiques (ou citoyens)<sup>6</sup> de la culture de l'information devraient être introduits dans le Socle. Leur compréhension est primordiale pour envisager la formation des élèves à la lecture critique de l'information. L'approche

<sup>1</sup> <http://culturedel.info/grcdi/>

<sup>2</sup> <http://www.sites.univ-rennes2.fr/urfist/>

<sup>3</sup> [http://culturedel.info/grcdi/wp-content/uploads/2013/08/GRCDI\\_Curriculum-12-propositions\\_Introduction.pdf](http://culturedel.info/grcdi/wp-content/uploads/2013/08/GRCDI_Curriculum-12-propositions_Introduction.pdf)

<sup>4</sup> <http://www.fadben.asso.fr/La-FADBEN-devant-le-CSP.html>

<sup>5</sup> [http://cache.media.education.gouv.fr/file/06\\_Juin/38/8/CSP\\_Socle\\_commun\\_de\\_connaissances\\_compétences\\_culture\\_328388.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/06_Juin/38/8/CSP_Socle_commun_de_connaissances_compétences_culture_328388.pdf)

<sup>6</sup> cf Annexe 1

“innéiste”, répandue dans les discours sur les *Digital natives* et selon laquelle les jeunes ont naturellement des compétences numériques, est en contradiction, non seulement avec la réalité, mais avec le principe d'éducation qui vise à rendre les élèves autonomes et compétents dans leur vie d'adulte. L'école se doit d'oeuvrer, selon nous, à faire acquérir aux élèves des savoirs en information-documentation et à leur donner des clés méthodologiques leur permettant de développer des attitudes réflexives sur leurs propres pratiques. Les thématiques de la recherche, du filtrage, de l'évaluation et de la critique de l'information sont présentes en filigrane et de manière récurrente dans le Socle. Mais une meilleure lisibilité sur ces types d'enjeux nous semble essentielle pour garantir chez les élèves une distanciation critique, garante de leur autonomie.

- Les enjeux liés à la culture des médias et au numérique devraient être davantage articulés avec la culture de l'information et explicités. L'identité numérique est ainsi présente implicitement dans les domaines 1 (“organisation et visualisation des données”), 2 (“protection des données personnelles et de son identité”) et 3 (“construction de l'identité en apprenant à croiser ses appartenances et en identifiant les lieux pertinents de leur expression”). De même, le terme “données” (dans le Domaine 1), quand il renvoie aux enjeux très actuels du *Big Data* et de l'*Open Data*, n'est pas précisé.
- Les savoirs relevant de l'information-documentation sont présents dans le Socle, sans que leur spécificité n'apparaisse clairement. Des références directes aux notions de source, document, auteur, éditeur, classement, dépôt légal ou droit apparaissent explicitement au sujet de l'information, de même que celles, plus diffuses, de crédibilité, de pertinence ou encore d'utilisation éthique de l'information, l'ensemble pouvant constituer une entrée forte pour introduire les élèves aux modes de production de l'information et à son évaluation. S'ils ne sont pas reconnus comme tels, leur enseignement risque de ne pas permettre aux élèves de comprendre et d'intégrer les enjeux de la culture de l'information. C'est le cas dans le domaine 1 où, pour « Maîtriser la langue française », il est attendu de l'élève qu'il sache « *extraire avec pertinence et de façon critique des informations issues de différentes sources* ».

Pour autant, l'approche en transdisciplinarité ou en interdisciplinarité nous semble davantage pertinente dans le contexte d'une migration des concepts de l'information-documentation. La logique du socle permet d'envisager la complexité des savoirs en jeu dans la culture de l'information par des approches pluridisciplinaires mais elle ne doit pas pour autant masquer la nécessité d'identifier les savoirs spécifiques pour les enseignants comme pour les élèves.

## II/ Des savoirs au-delà des seuls apprentissages méthodologiques.

Le Socle de connaissances fait de multiples références aux savoirs de l'information-documentation, ce qui représente une avancée réelle, quand bien même ces savoirs restent encore dans le domaine de l'implicite et sont appréhendés seulement dans des approches transversales : ateliers d'EMI (Education aux Médias et à l'Information), activités de recherche... Il nous semble, sur ce point, que le Socle pourrait gagner à sortir d'une conception du CDI (Centre de Documentation et d'Information) comme un lieu uniquement dédié aux apprentissages méthodologiques.

- **Rôle du CDI : au-delà des apprentissages méthodologiques ?**

Les savoirs relevant de l'information-documentation sont majoritairement présents dans le Domaine 2 qui concerne les « méthodes et outils pour apprendre ». Il y est fait mention d'un « *apprentissage explicite [...] dans tous les enseignements* ». Une articulation est ici à définir entre les dimensions conceptuelles et méthodologiques qui engagent les savoirs spécifiques de l'information-documentation, sans que le CDI ne devienne le lieu unique de ces apprentissages. En la matière, à titre d'exemples extraits du Domaine 2, la « navigation hypertextuelle », la « création de document », la « création numérique », la « production de document multimedia », ou encore la « protection des données personnelles » participent moins des approches méthodologique ou procédurale (la dimension « outils ») que de savoirs en information-documentation, dont l'acquisition inclut ces approches. Il nous semble que le terme de « méthodologie » peut induire une conception réductrice de la maîtrise et de la culture de l'information, limitée à une succession d'étapes, même si le sens voulu par les concepteurs du socle est plus riche et pertinent.

Ainsi, au-delà de la stricte dimension méthodologique, nous proposons une conception systémique du CDI qui peut être le lieu d'apprentissages variés, que l'on envisage les savoirs disciplinaires, les savoirs spécifiques à l'information-documentation ou les approches en interdisciplinarité ou en transdisciplinarité.

- A cet effet, la mention dans les « Champs d'activité correspondants » du Domaine 2, de la notion d'« apprentissages en situation » nous semble être pertinente. Elle s'accorde avec le principe d'une articulation entre des compétences dites "intégratives" et des savoirs « opératoires ». Au-delà de leur dimension pragmatique et objectivée, les compétences « intégratives » sont alimentées par des connaissances déclaratives, procédurales, métacognitives et stratégiques, ainsi que par des attitudes. Les savoirs "opératoires" ont, quant à eux, une vocation structurante en ce qu'ils favorisent l'analyse et la distance critique permettant aux élèves de les remobiliser dans des contextes différents.

Une autre articulation semble devoir être définie entre la culture de l'information et la culture numérique, cette seconde étant très présente dans les discours actuels au point de devenir parfois

abusivement englobante. Selon nous, il serait au contraire plus structurant pour les élèves d'apprendre à faire la différenciation, notamment au plan conceptuel, entre les cultures de l'information, des médias, de l'informatique et du numérique, qui devraient être abordées dans leurs singularités et leurs complémentarités. Au-delà des seules approches procédurales, visant la compétence dans l'utilisation des outils, les nouveaux objets du numérique tiennent de dispositifs informationnels complexes, que les élèves doivent être conduits à comprendre dans leurs multiples dimensions et leurs interactions.

Dans ce cadre, quatre axes de situations<sup>7</sup> adossés à la culture de l'information ont été identifiés qui, demandant à être complétés, participent d'un enseignement-apprentissage qui peut envisager une articulation interdisciplinaire et épistémologique. C'est le cas pour ce qui renvoie aux "environnements informationnels et numériques", aux "processus d'information et de documentation", aux "questions de responsabilité légale et éthique relative à l'information" ou pour tout ce qui vise à la "réflexivité critique sur les médias, les TIC et l'information".

### **III/ Une articulation possible entre le Socle commun de connaissances et un curriculum informationnel et documentaire ?**

Le Socle, présenté comme "le principe organisateur de l'enseignement obligatoire", est à distinguer des programmes. Il énonce des objectifs généraux<sup>8</sup>, de nature plutôt sociale que cognitive, que les élèves doivent avoir atteint à la fin de la scolarité obligatoire.

Dans ce cadre, l'approche qui est faite des élèves, « sujets » en construction, nous semble une avancée particulièrement intéressante. Les différents domaines ou champs d'activité contribuent à cette construction avec une récurrence très intéressante de dualités rigueur/créativité-imagination, expérience/connaissance, individu/collectif. Il est question de favoriser leur épanouissement en développant chez chacun une culture commune qui se fonde aussi sur des capacités d'imagination et de créativité. Il est par ailleurs fait mention d'engagement dans l'action et de participation aux évolutions de la société. Les références sont probablement à mettre en relation avec les thèmes internationaux de la créativité et de *l'empowerment* développés par l'UNESCO (Media Information Literacy<sup>9</sup>).

Le socle pose, dès le premier paragraphe, la « société contemporaine de l'information et de la

---

<sup>7</sup>Voir la proposition n°3 du GRCDI *Définir les buts de la formation à la culture informationnelle* [http://culturedel.info/grcdi/wp-content/uploads/2013/08/GRCDI\\_Curriculum-12-propositions\\_Introduction.pdf](http://culturedel.info/grcdi/wp-content/uploads/2013/08/GRCDI_Curriculum-12-propositions_Introduction.pdf)

<sup>8</sup> Les "connaissances, les compétences et la culture nécessaire à l'exercice de la citoyenneté" selon l'article 4 de la loi d'orientation du 8 juillet 2013.

<sup>9</sup><http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/media-development/media-literacy/mil-as-composite-concept/>

communication » comme contexte général au rôle dévolu à l'École. Nous pourrions voir dans ce contexte des conditions favorables pour avancer dans la réflexion sur la concrétisation d'un curriculum info-documentaire. Au sujet des savoirs relevant de ce domaine, il est nécessaire d'éviter tout hiatus entre l'énonciation d'objectifs de connaissance généraux et les conditions de mise en œuvre pour les atteindre. Nous nous inscrivons dans l'idée, énoncée par le Socle, que l'acquisition des connaissances et compétences se fait "progressivement", en donnant une place centrale aux démarches qui convoquent "une tâche ou une situation complexe ». Par ailleurs, nous estimons qu'une solution, pensée seulement à l'échelon local - à savoir renvoyer à la responsabilité de chaque établissement les modalités et outils de cette mise en œuvre, sans cadrage national précis sur les savoirs et les situations d'apprentissage à privilégier -, ne saurait être efficace en respect du principe de l'égalité des chances. Dans la mesure où la constitution d'un groupe de travail spécifique à l'information-documentation ne semble pas être à l'ordre du jour, la question du curriculum reste donc en suspens.

### **Conclusion sous forme de propositions**

A la lecture de ce projet de Socle commun, nous estimons positives les nombreuses références à la culture de l'information. Il nous semble cependant que les enjeux et savoirs conceptuels qui s'y réfèrent n'apparaissent trop souvent que de manière sous-jacente et implicite, dans un document qui inscrit pourtant par ailleurs les finalités éducatives de l'École dans la société contemporaine de l'information et de la communication. Nous nous permettons en conséquence de soumettre au CSP ces quelques propositions, dans une volonté constructive :

- la culture de l'information, qui renvoie à des enjeux essentiels pour l'éducation du XXIème siècle, gagnerait à être mentionnée et explicitée dans le Socle ;
- les savoirs spécifiques de l'information-documentation gagneraient à apparaître de manière plus formelle ;
- le CSP pourrait envisager une réflexion sur le lieu CDI au-delà de la seule approche méthodologique.

Si nous comprenons que la réflexion du CSP se situe au niveau des finalités de l'École pour en déterminer les objectifs généraux, nous estimons que le Socle doit envisager et permettre l'avancée sur les savoirs informationnels et documentaires, afin de donner aux élèves les moyens de comprendre les enjeux de la culture de l'information et de s'engager de manière volontaire et responsable dans la société qui en ressort.

## Annexe 1 : Principaux enjeux de la culture de l'information

Huit types d'enjeux au moins peuvent être identifiés, justifiant un enseignement progressif, systématique, à la fois transversal et spécifique, de la culture de l'information dans le cadre du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Nous les présentons ici brièvement.

### Enjeux scolaires et éducatifs :

- **L'enjeu scolaire : aider à la réussite des élèves**

- Depuis Célestin Freinet et les méthodes actives dans l'enseignement primaire, jusqu'aux travaux d'Alain Coulon sur « l'affiliation intellectuelle » dans l'enseignement supérieur<sup>10</sup>, en passant par le développement du « travail autonome » dans l'enseignement secondaire, la fécondité heuristique de l'information-documentation et le rôle-clé de la maîtrise des compétences informationnelles dans la réussite des études sont désormais des acquis, largement reconnus. Maîtriser l'information, dans tous ses aspects, participe activement à la réussite scolaire dans toutes les disciplines. Cet enjeu proprement scolaire et universitaire de la maîtrise de l'information, le plus ancien et le plus transversal, est d'autant plus actuel à l'heure de la recherche d'information sur les réseaux numériques.<sup>11</sup>

- **L'enjeu éducatif : former les élèves à un usage maîtrisé de l'information et de ses outils**

- Selon une enquête britannique fondée sur l'analyse de trente ans de littérature scientifique sur les pratiques informationnelles, « *la culture informationnelle des jeunes ne s'est pas améliorée avec l'augmentation de l'accès à la technologie* »<sup>12</sup>. Aussi la « maîtrise de l'accès à l'information »<sup>13</sup> répond-elle à un large enjeu éducatif : former tous les élèves à l'utilisation, à l'appropriation, à la maîtrise technique de l'information, à des niveaux simples et avancés, cette appropriation des TIC et de l'information devant favoriser le perfectionnement, la créativité, l'inventivité des usages informationnels.

---

<sup>10</sup> Coulon, A. "Un instrument d'affiliation intellectuelle. L'enseignement de la méthodologie universitaire dans les premiers cycles universitaires". *BBF*, 1999, n° 44, p. 36-42

<sup>11</sup> "L'accès et la formation à la documentation du lycée à l'université : un enjeu pour la réussite des études supérieures" Rapport n° 2009-000, 2 mars 2009 [http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2009/47/1/Former\\_a\\_la\\_documentation\\_9\\_mars\\_version\\_definitive\\_133471.pdf](http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2009/47/1/Former_a_la_documentation_9_mars_version_definitive_133471.pdf)

<sup>12</sup> UCL (University College London), JISC (Joint Information Systems Committee), Estève-Bouvet I. (trad.). Comportement informationnel du chercheur du futur. Information behaviour of the researcher of the future [En ligne]. Londres, Paris : UCL (University College London), JISC (Joint Information Systems Committee), 2008. Disp. sur : [http://www.jisc.ac.uk/media/documents/programmes/reppres/gg\\_final\\_keynote\\_11012008.pdf](http://www.jisc.ac.uk/media/documents/programmes/reppres/gg_final_keynote_11012008.pdf) ; traduction disp. sur : [http://www.cndp.fr/savoirscdi/fileadmin/fichiers\\_auteurs/PDF\\_manuels/Le\\_comportement\\_informationnel\\_du\\_chercheur\\_du\\_futur.pdf](http://www.cndp.fr/savoirscdi/fileadmin/fichiers_auteurs/PDF_manuels/Le_comportement_informationnel_du_chercheur_du_futur.pdf) > p. 12

<sup>13</sup> Juanals B. *La culture de l'information. Du livre au numérique*. Paris : Lavoisier, 2003.

- **L'enjeu de l'égalité des chances : lutter contre les fractures numériques**

- Contrairement aux idées reçues et selon de nombreuses enquêtes et travaux scientifiques, différentes « fractures numériques » (d'ordre social et surtout culturel) traversent la population des jeunes dits *digital natives* : leurs compétences, qu'elles soient numériques, informationnelles ou médiatiques, sont inégalement réparties, et les principaux écarts dans la maîtrise du numérique viennent largement de la condition sociale et du milieu socio-culturel des élèves<sup>14</sup>. L'école doit jouer ici pleinement l'une de ses principales missions : l'égalité des chances, en donnant la possibilité à tous les élèves de mieux maîtriser l'information et ses outils.

- **L'enjeu professionnel : former une main-d'oeuvre qualifiée, maîtrisant l'information et les outils numériques**

- L'enjeu professionnel a été établi depuis longtemps, dans les textes fondateurs de l'*information literacy*<sup>15</sup>. A l'heure de la numérisation généralisée et de la « société de l'information », cet enjeu professionnel est encore plus fort et d'autant plus crucial que, comme l'ont montré plusieurs rapports d'experts et enquêtes de chercheurs, les compétences numériques et informationnelles des jeunes, souvent surestimées, sont insuffisantes pour affronter les défis de leur future insertion professionnelle.

### **Enjeux sociétaux :**

- **L'enjeu scientifique et technique : encourager l'innovation**

- L'enjeu scientifique et technique d'une formation à l'information et au numérique est important : il ne s'agit pas seulement de donner aux élèves les « moyens de survivre » dans la société de l'information et de leur permettre de s'insérer professionnellement. Il s'agit aussi de viser une élévation des niveaux d'usage des outils numériques et de l'information, d'encourager la créativité et de permettre les innovations de demain, par une formation systématique et ambitieuse.

---

<sup>14</sup> « à part les élèves des milieux favorisés qui ont un accompagnement parental, la plus grande majorité ne possède pas les compétences leur permettant d'utiliser les Tic de manière pertinente et efficiente : ils ne dominent ni les aspects techniques, ni les aspects éthiques des outils numériques. » : Jean-Michel Fourgous, Réussir l'école numérique, Paris, Ministère de l'Éducation Nationale, 2009, p. 136. Disp. sur : [http://www.reussirlecolenumerique.fr/pdf/Rapport\\_mission\\_fourgous.pdf](http://www.reussirlecolenumerique.fr/pdf/Rapport_mission_fourgous.pdf)

<sup>15</sup> « La « culture » ou la « maîtrise » de l'information (*information literacy*) pourrait être définie comme étant un ensemble d'habiletés permettant d'identifier quelle information est nécessaire, ainsi que de localiser, d'évaluer et d'utiliser l'information trouvée dans une démarche de résolution de problème aboutissant à une communication de l'information retenue et traitée. Cet ensemble peut aussi se présenter comme une série de compétences qui permettront à l'individu de survivre et d'avoir du succès dans la « société de l'information ». *Information Literacy Committee*, « Information Literacy », Ocotillo Report '94, Arizona, USA, Maricopa Center for Learning and Instruction (MCLI), 1995. Disp. sur : <http://hakatai.mcli.dist.maricopa.edu/ocotillo/report94/rep7.html>. (trad. disponible sur <http://www.ebsi.umontreal.ca/formanet/culture.html>)

- **L'enjeu politique : former des citoyens critiques face à l'information et au numérique**
  - « *A l'avenir, l'éducation aura pour but d'apprendre l'art du filtrage* »<sup>16</sup> : la formule d'Umberto Eco résume l'un des enjeux majeurs de la culture de l'information, l'enjeu politique et citoyen. En apprenant aux élèves à filtrer, identifier les sources, évaluer l'information, qualifier les discours et leurs auteurs..., la culture de l'information ne vise rien d'autre que la formation à la construction d'un jugement personnel, critique et éclairé, condition de base de l'exercice de la citoyenneté. La connaissance critique des ressorts de la nouvelle économie de l'information ("économie de l'attention") participe également de cet enjeu politique.
- **L'enjeu socio-cognitif, philosophique : favoriser le recul des élèves par rapport à l'information et à leurs propres pratiques du numérique**
  - La culture de l'information comporte une dimension réflexive, répondant à un enjeu socio-cognitif, moins visible que les autres mais tout aussi important : celui de la nécessaire prise de distance sur le numérique et ses outils. Il s'agit pour l'école de favoriser chez les élèves un double recul critique : d'une part par une réflexion sur l'information elle-même et ses rapports complexes avec la connaissance (prendre conscience que "savoir que" n'est pas "savoir"), d'autre part par un regard lucide sur leurs comportements et usages informationnels, mais aussi sur les TIC et les nouvelles dépendances qu'elles suscitent.
- **L'enjeu de civilisation : assurer « l'alphabétisation numérique »**
  - La culture de l'information est une composante essentielle de cet enjeu historique majeur, que le Conseil National du Numérique a appelé la *littératie numérique*<sup>17</sup> : "*Englobant dès le départ un vaste éventail de compétences (techniques, de traitement de l'information, de capacité à communiquer...), il (le concept de littératie numérique) peut accueillir les connaissances dont nous aurons besoin demain. Les apprentissages indispensables aujourd'hui (ex : gérer son identité numérique, vérifier la validité d'une information en ligne) seront tout autre dans le futur*". Dans le contexte de la société informationnelle et numérique, l'école du 21<sup>ème</sup> siècle se doit d'assurer la nouvelle « alphabétisation numérique » des élèves, *i.e.* la connaissance et la maîtrise des nouvelles formes d'écriture, de lecture, d'apprentissage, de production et de traitement de l'information..., induites par la révolution numérique, dont l'ampleur et les effets sont comparables à ceux de la révolution de l'imprimé.

<sup>16</sup> Entretien avec Umberto Eco, « Je suis un philosophe qui écrit des romans », *Le Monde*, 12 octobre 2010, p. 27

<sup>17</sup> <http://www.cnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/12/Rapport-CNN-10.12-1.pdf>



## **Annexe 2 : Récapitulatif des notions et savoirs en information-documentation**

Ce récapitulatif est structuré selon les quatre axes de situations auxquels il est fait référence dans le texte. Pour chaque axe, sont ensuite recensés, d'une part les savoirs identifiés en information-documentation qui apparaissent dans le Socle, d'autre part les savoirs qui n'y figurent pas<sup>18</sup> et qui viennent compléter les premiers, selon leur proximité théorique, sans hiérarchie ni exhaustivité.

### **A/ Environnements informationnels et numériques :**

- **Savoirs informationnels, présents dans le Socle :**

Document, information, réseau Internet, support, média, médias culturels, accès à l'information, classement, hypertexte, site collaboratif, presse, ressources documentaires (numérique/imprimées).

- **Savoirs informationnels, absents du Socle :**

Publication, éditorialisation, système d'information, système documentaire, réseau documentaire, centre de ressources, portail documentaire, base de données, collection, catalogue, classification, indexation, référencement, métadonnées, Web, Web invisible, ENT, médias sociaux, folksonomie, architecture de l'information, structure du document, interface de recherche, page de résultat, cloud computing, archivage des données, favori, signet, écrits d'écran, fichier, format, hébergeur, nœud, URL, numérisation, hébergement, instabilité documentaire, périodicité.

### **B/ Processus d'information et de documentation**

- **Savoirs informationnels, présents dans le Socle :**

Langage de communication, moyen de communication, information, production de l'information, techniques de production et de diffusion de l'information, outils de recherche et de traitement de l'information, information (rechercher, sélectionner, extraire, organiser, traiter, synthétiser, restituer, communiquer), document, média, source, auteur, éditeur, droits, navigation hypertexte, site collaboratif, validité de l'information, crédibilité, presse, ressources documentaires, dictionnaire, revue, encyclopédie.

- **Savoirs informationnels, absents du Socle :**

Type d'information, nature physique de l'information, économie de l'information, code, donnée informationnelle, sécurisation des données, publication, éditorialisation, médiatisation, besoin d'information, questionnement du sujet, annuaire, moteur de recherche, métamoteur, norme, langage documentaire, opérateur, mot-clé, descripteur, requête (bruit/silence documentaire), thésaurus, index, métadonnées, base de données, bibliographie, sitographie, sérendipité, hyperlien, veille informationnelle, évaluation de l'information, évaluation de la stratégie de recherche d'information, fiabilité de l'information, discours, autoritativité, notoriété, validation des sources, validité temporelle.

---

<sup>18</sup> Ces notions et savoirs de l'information sont extraits du [Dictionnaire des concepts info-documentaires](#) et de la liste des notions organisatrices du [Wikinotions InfoDoc](#).

## **C/ Questions de responsabilité légale et éthique relative à l'information**

- **Savoirs informationnels, présents dans le Socle :**

Information (utilisation éthique), droits, propriété intellectuelle, auteur, éditeur, dépôt légal, presse, données personnelles (identité numérique), progrès techniques (d'un point de vue éthique).

- **Savoirs informationnels, absents du Socle :**

Culture informationnelle, économie de l'information, publication, responsabilité auctoriale, responsabilité éditoriale, plagiat, citation.

## **D/ Réflexivité critique sur les médias, les TIC et l'information**

- **Savoirs informationnels, présents dans le Socle :**

Information (différenciation information/connaissance), crédibilité, validité de l'information, pertinence de l'information, source, pluralisme (des opinions), culture technique, progrès technique, presse, communication (type et moyen de).

- **Savoirs informationnels, absents du Socle :**

Culture informationnelle, publication, autorité, caution scientifique, confrontation des sources, véracité de la source, évaluation de l'information, infopollution, désinformation, sécurisation des données, redocumentarisation, opinion, rumeur, pensée critique, vraisemblance, publicité contextuelle, lien sponsorisé.